



On immortalise la fin du séjour au Chalet des Aiguilles à Chamonix (photo ODCV 19)

L'ODCV 19 (Oeuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze) a permis à des étudiants en licence Pro STAPS et à des responsables d'associations de trois départements, Corrèze, Cantal et Dordogne de découvrir le Chalet des Aiguilles à Chamonix.

A la découverte du Chalet des Aiguilles avec l'ODCV

Quelle idée originale ce projet de l'ODCV 19 permettant à une vingtaine d'étudiants en licence Pro STAPS à Brive de découvrir les chalets des Aiguilles de l'ODCV à Chamonix, partageant le bus avec une trentaine de responsables d'associations de la Corrèze, de la Dordogne et du Cantal, œuvrant majoritairement dans les domaines des loisirs et de la randonnée pédestre.

A la sortie de la COP 21, l'occa-

sion était belle de montrer l'exemple, en mutualisant ce transport, et en rendant ainsi accessible ce voyage.

Durant le séjour, de nombreux liens intergénérationnels se sont tissés entre ces deux groupes aux âges et aspirations différents, lors des visites, des activités, et de la traditionnelle raclette.

Le succès de ce projet que l'on doit aussi à la qualité de l'accueil du personnel des chalets devrait

inciter plusieurs associations à revenir prochainement aux chalets des Aiguilles à Chamonix (propriété du Département) pour permettre à leurs adhérents de découvrir ce site unique dans le monde, profitant ainsi de tarifs réservés aux publics corréziens.

ODCV19 - 17 av. Winston Churchill - BP 157 -
19004 Tulle CEDEX - Tél : 05 55 20 01 04 -
Fax : 05 55 20 91 17